

Zeitschrift: Schutz und Wehr : Zeitschrift der Gesamtverteidigung = revue pour les problèmes relatifs à la défense intégrale = rivista della difesa integrale

Herausgeber: Schweizerische Luftschutz-Offiziersgesellschaft; Schweizerische Gesellschaft der Offiziere des Territorialdienstes

Band: 34 (1968)

Heft: 1-2

Vereinsnachrichten: SGOT : Schweiz. Gesellschaft der Offiziere des Territorialdienstes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Confrontons les points de vue:

«Dissuasion — joie posthume»

Aux Editions Plan, Paris, vient de sortir un ouvrage qui provoque quelques remous salutaires en France et ailleurs: «L'Enchaînement» est l'occasion pour M. Pierre Sudreau, ancien ministre, de s'expliquer avec les conséquences de la stratégie française, en analysant le «fait nucléaire» et en le confrontant avec les conséquences et risques redoutables dans tous les domaines de la vie nationale (voire internationale). Dans «Le Monde» ont paru récemment quelques extraits des «bonnes feuilles» de cet ouvrage qui ont trait à la protection de la population civile. Les considérations de M. Sudreau intéresseront tous les officiers territoriaux et PA puisqu'il s'attache à démontrer les possibilités et impossibilités de porter secours à ladite population dans sa lutte pour la survie. Ce qu'il dit au sujet des abris antiaériens s'applique certainement aussi aux problèmes qu'ils posent chez nous en Suisse. A ce titre, il contient des remarques valables pour notre protection civile. «Il est grand temps, écrit à ce sujet Jean Buèges dans «Paris-Match», que les hommes politiques choisissent entre la solution de la sagesse et celle du désespoir... Pour Pierre Sudreau, il est grand temps de briser l'enchaînement fatal de la guerre, de créer un monde planétaire, d'apprendre aux hommes à réinventer leur avenir.» On méditera donc avec profit les considérations de l'homme d'Etat français en les confrontant avec nos données suisses. Lt-col H. F.

Stratégiquement, la dissuasion ne se conçoit pas sans capacité de survie. Mais est-il même besoin d'évoquer les nécessités militaires pour justifier la protection civile? Même si la France renonçait à la dissuasion autonome, même si elle renonçait à son armement nucléaire, il serait criminel de ne rien tenter pour protéger la population, l'essentiel de ses moyens d'existence et les rouages indispensables à la vie de la nation. S'il est un domaine dans lequel notre pays eût été fondé à faire plus que les autres, c'est celui-là! En effet, la géographie est contre la France¹. Par la superficie et par la concentration de sa population dans quelques grandes zones urbaines, elle est beaucoup plus vulnérable que les grandes puissances; et sa situation maritime la rend plus exposée même que l'Allemagne dans un conflit russo-américain. Son territoire peut être atteint par des «ricochets» d'un conflit qui ne la concerne pas: retombées radio-actives, fusées thermonucléaires égarées.

¹ «Une fusée ravageant 20 000 kilomètres carrés détruirait en moyenne 1 700 000 Français ou 200 000 Soviétiques, les densités des deux pays étant de 85 et 10. Inversement, il suffirait de vingt engins mégatonniques pour anéantir pratiquement toute la population française, alors qu'il en faudrait huit cents pour obtenir le même résultat dans l'U.R.S.S., quarante fois plus vaste.» Jules Moch, «Figaro», 16 mars 1966.

Les risques sont multiples. Combien plus encore si la France est armée! Si elle prétend rejeter l'escalade et engager immédiatement la bataille stratégique! En devenant puissance atomique elle est devenue cible. A mesure que notre armement se renforcera, le territoire national deviendra un objectif de choix: dans un conflit général l'ennemi cherchera évidemment d'abord à neutraliser les nations armées. Acquérir une capacité de seconde frappe est indispensable, mais que devient le pays dans le tourbillon nucléaire?

La protection civile est d'ailleurs nécessaire pour obtenir que la population supporte à la longue l'effort d'armement. «Nous créons à l'heure présente notre puissance militaire dans le scepticisme général», déplorait naguère le vice-président de la commission de la défense nationale², qui voyait là une conséquence de certaines conceptions selon lui erronées, de l'armée. Le scepticisme n'est-il pas dû plutôt au fait que le peuple français ne se sent pas concerné, que tout se passe en dehors de lui? Une nation forme un tout. Ce n'est pas seulement un instrument militaire. Les Français sont encore aujourd'hui comme des badauds qui regarderaient fabriquer une machine infernale destinée à exploser au milieu d'eux. Mais peut-on croire que le pays acceptera longtemps de se priver pour construire une force atomique, s'il n'a pas en même temps le sentiment d'être protégé, si l'espoir de survivre n'est pas largement répandu dans la population?

Que propose-t-on à nos générations? De travailler pendant des années pour forger des armes atomiques dont l'utilisation, en définitive, signifierait la disparition du pays?

Curieux programme!

Une organisation de survie planifiée est possible

Les services spécialisés des principales puissances mondiales — notamment ceux de la France — ont procédé depuis des années à des études et à des essais qui ont permis d'établir des programmes précis et chiffrés relatifs aux mesures de protection passive (abris contre les chocs, le souffle ou la fournaise) ou de protection active (alerte, opérations de détection de la radio-activité, des gaz, du péril bactériologique, organisation des secours).

Un catalogue de moyens de protection a été établi par les experts internationaux, qui estiment que les pertes seraient réduites de 50% si les populations appliquaient correctement les consignes, notamment contre les retombées radio-actives, et si elles étaient alertées à temps pour se mettre à l'abri.

² M. Sanguinetti: la France et l'arme atomique.

La dispersion, l'alerte, l'abri, trilogie bien connue. Mais à l'ère des fusées, les délais sont courts. La dispersion est pratiquement impossible, sauf si elle est préventive en période de tension. Les populations-cibles mériteraient d'être alertées en même temps que les armées: piètre satisfaction si elles ne disposent pas d'abris. D'ailleurs, étant donnée la brièveté de l'alerte, c'est avant le début de la guerre, dès l'apparition de la menace — peut-être des mois à l'avance — qu'il faudrait pourvoir commencer à vivre dans des abris parfaitement conditionnés.

La construction d'abris renforcés, susceptibles de résister aux effets immédiats des explosions thermo-nucléaires, ne pose pas techniquement de problèmes difficiles. Ils ont notamment été étudiés aux Etats-Unis lors de multiples expériences dans le Nevada et par les services français au Sahara. Des prototypes ont été réalisés. Mais le coût en est évidemment élevé, de l'ordre de 3000 à 5000 francs par occupant, c'est-à-dire près de la moitié du coût du logement populaire.

Ceux qui auront eu la chance — la chance? — de prendre place dans un abri modèle réglementaire subiront des mois d'attente douloureuse, à condition que tous les appareillages continuent à fonctionner correctement.

En dehors des abris, tout sera contaminé et détruit. Pour sortir il faudra, dans les premiers temps, masques et vêtements protecteurs. Les survivants pourront ensuite réapprendre à vivre en faisant probablement un retour en arrière de plusieurs siècles. Parviendront-ils dans leur désolation à se souvenir des causes du conflit meurtrier, s'ils les connaissent jamais?

*

Dans les principaux pays susceptibles d'être concernés par la guerre nucléaire, et notamment aux Etats-Unis, au Canada, en Angleterre, en U.R.S.S., en Allemagne, ou dans les nations traditionnellement neutres, Suisse et pays scandinaves, des crédits importants sont consacrés chaque année, et quelquefois depuis vingt ans, à une organisation de défense civile. Il n'en est malheureusement pas de même en France.

La Suède s'enterre. La Norvège, plus lentement, en fait autant.

Le Danemark, l'Allemagne, les Pays-Bas ont rendu obligatoire la construction d'abris pour les immeubles et quartiers neufs. La Suisse a prévu que pour toutes les communes de plus de mille habitants il était nécessaire de prévoir un abri atomique pour toute construction nouvelle, sans compter la construction d'abris publics que les municipalités doivent elles-mêmes construire partout où c'est nécessaire.

Aux Etats-Unis un programme a été lancé pour recenser, aménager, construire et approvisionner 240 millions de places d'abris renforcés... susceptibles d'assurer la survie de la moitié du peuple américain. Depuis plusieurs années des crédits considérables ont été prévus pour la défense civile.

En France, le ministre de l'intérieur et ses services compétents et documentés, parfaitement conscients de l'enjeu, sont les premiers à regretter de ne pouvoir disposer d'un minimum de crédits. Il est incompréhensible que leurs voix n'aient pas été entendues, et qu'une loi-programme concernant la protection civile n'ait pas été déposée devant le Parlement. L'effort de protection civile est resté, jusqu'à ce jour, pratiquement inexistant. La disproportion entre l'effort

d'armement et la préparation de la nation au temps de guerre est éclatante³,⁴.

Certes, il faut surmonter certains problèmes techniques et financiers. La construction d'abris judicieusement répartis à travers le territoire, organisés en centrale de survie, coûtera cher — plusieurs milliards par an — et viendra, dans une certaine mesure, affaiblir l'effort de construction de logements, à la fois à cause de la main-d'œuvre et des entreprises nécessaires. Raison de plus pour commencer tout de suite et établir un programme réparti sur de nombreuses années, pour prendre des mesures d'organisation afin d'adapter nos villes à l'ère atomique au fur et à mesure de leur transformation. Puisque d'immenses moyens sont nécessaires, ne serait-il pas possible de construire, comme en Suède, de grands abris collectifs dont l'usage et l'utilité quotidiennes permettraient de réduire le coût?

Un programme de grands parkings souterrains est en cours d'exécution dans la région parisienne, et dans de grandes agglomérations il est inconcevable que les services de la protection civile n'aient pas les moyens financiers permettant d'adapter ces travaux à des fins d'utilisation antiatomique. Peut-on imaginer ce qu'il faudra dépenser pour transformer en abris, lorsqu'on le décidera subitement, des locaux qui n'ont jamais été conçus à cette fin? Pour la protection civile comme pour les grands travaux en général, le défaut de prévision coûte très cher. Tous les grands ouvrages souterrains devraient être étudiés et construits pour servir systématiquement d'abris. Un programme d'urgence devrait être établi sans délai pour l'adaptation de certains secteurs du métro et les ouvrages effectués pour le métro express aménagés dès maintenant.

Il faudrait en outre prévoir des abris pour tous les groupes d'immeubles neufs, et notamment pour ceux qui sont construits à l'occasion de vastes opérations d'urbanisme; organiser à travers le territoire l'enfouissement de stocks de denrées judicieusement répartis et renouvelés périodiquement; instruire les foules de la conduite à tenir en cas de bombardement atomique et procéder à des exercices collectifs dans toutes les grandes villes; enfin concevoir la protection systématique de toutes les installations nouvelles essentielles à la vie de la nation: organes de décision et d'information (radio), hôpitaux, centrales et lignes électriques, usines.

Les occasions perdues

Chaque occasion perdue aggrave le problème. La complexité du sous-sol des grandes villes, les délais et les difficultés de réalisation, l'énormité des dépenses supplémentaires, tout concourt à démontrer que l'absence de prévision en matière de protection civile aura des conséquences de plus en plus fâcheuses.

³ Voir débats parlementaires: *Le rapporteur du budget de l'intérieur, de la majorité gouvernementale, regrette vivement que les crédits soient réduits de 6 300 000 F en 1964 à 2 700 000 F en 1965.*

⁴ Entre 1960 et 1962, de nombreux rapports et observations ont été faits par l'auteur en qualité de ministre de la construction sur la nécessité d'une mise en œuvre réelle de la protection civile.

Si des mesures de protection ne sont pas prises dès maintenant, à l'occasion de chaque opération nouvelle, un jour viendra où il sera impossible d'organiser sérieusement en France une défense civile contre le péril nucléaire, parce qu'il y aura tout à coup trop à faire.

Personne ne peut affirmer que la dissuasion est totale et infaillible. L'arme nucléaire n'est que ce qu'elle est. Même utilisée en dernier recours elle ne permet pas de survivre. C'est un glaive. Il faut un bouclier. Peut-on d'ailleurs concevoir une stratégie antécédent à usage externe, sans se préoccuper de ses conséquences pour son propre territoire? Si le risque d'une guerre justifie la création d'une force de dissuasion, il exige a fortiori un système de protection des populations civiles promues au rang d'objectifs. La crédibilité et l'efficacité sont à ce prix.

La stratégie du suicide est démente, particulièrement pour la France qui ne disposera pas avant longtemps

d'une force de dissuasion capable de décourager les grandes puissances. Comment un Etat peut-il faire peur si son action intérieure montre qu'il ne croit pas lui-même à la menace qu'il brandit? Chacun y verra un bluff, et l'on peut craindre alors des audaces ou — le résultat serait le même — les erreurs d'appréciation dont les conséquences seraient fatales. C'est peut-être un devoir national de doter le pays d'un armement nucléaire; c'en est un à coup sûr de lui donner les moyens de survivre. Adapter le pays aux nécessités de son temps implique à la fois un effort d'armement et une organisation de survie.

L'hexagone est bien exigu. Notre capacité d'encaisser est nulle pour le moment, et il n'y a pas de position de repli possible.

Il faut penser au-delà des abris officiels. Un peuple peut-il se satisfaire de survivre en la personne de ses chefs?

Angst und Panik

Wirkung von Ereignissen im (A)BC-Krieg auf die Stimmung der Bevölkerung

Zwei Beispiele aus jüngster Zeit zeigen, wie panikartige Stimmung im Volk entstehen kann, wenn die Lebensgrundlagen Wasser und Nahrung ungenießbar werden. Wenn dies schon in Friedenszeiten passiert, um wieviel schwerer dürften die Folgen sein, wenn man weiß, dass der Feind diese Schäden bewusst hervorruft.

In Kolumbien ereignete sich eine eigenartige Katastrophe, durch die 80 Menschen das Leben verloren und rund 600 in Krankenhäuser verbracht werden mussten. Es war dies eine Vergiftung von Brot durch Arsen. Wir haben über die wirkliche Ursache noch nichts erfahren. Es entstand eine grosse Panikstimmung, was verständlich ist, als, wie es in den Zeitungen zu lesen war, die Menschen auf den Strassen mit schmerzverzerrten Gesichtern umfielen.

Die verantwortlichen Organe müssen in einem solchen Falle blitzschnell reagieren und Schutzmassnahmen treffen. Gleichzeitig muss über Presse und Massenmedien die Beruhigung der Bevölkerung erreicht werden. Bei uns ist diese Aufgabe zwischen ziviler Behörde und dem Ter D abzusprechen, um so mehr, als der Ter D hiefür über geschultes Personal verfügt.

Im Wallis verursachte die Oelkatastrophe in Châteauneuf vergangenen Herbst auch eine latente Angstpsychose, solange man nicht wusste, wie weit die Grundwasserströme durch ausgeflossenes Oel verseucht sein könnten (Erinnerung an die Oelsoldaten!). In der «NZZ» war zu lesen: «Ein unheimliches Gefühl beherrscht die Weinbauern, Gemüsepflanzer und Besitzer der Fruchtkulturen in der Gegend um Ardon und Aproz, wo wir die Meinung hörten, vielleicht werde man erst nach Monaten das Ausmass der Katastrophe sehen. Das Bild verdorrter Baumplantagen, Rebäume und verseuchter Brunnen taucht in den Gesprächen immer wieder auf... Die Vorstellung einer unterirdisch mit dem Grundwasser talabwärts und gegen die Rhone hin sich vorschließenden «Oelzunge» ruft Entsetzen hervor... Angesichts der Atmosphäre schlechenden Grauens, in der natürlich auch abenteuerliche Gerüchte entstehen können, erscheint eine offene, genaue und kontinuierliche In-

formation über eine lange Zeit dringend geboten.» Dieses Vorkommnis zeigt aber noch Gefahren in einer andern Richtung auf, nämlich Sabotage. Es ist für die Fünfte Kolonne leicht, an verschiedenen Orten nachts Oelzisternenwagen umzustürzen oder ganz einfach auslaufen zu lassen. Die Massnahmen zur Abgrenzung des Schadens dagegen verlangen, wie das Beispiel Wallis zeigt, den Einsatz sehr grosser materieller und personeller Mittel für das Aufreissen von Gräben, für Pfählungen, Sondierungen usw. Um solche Sabotagen zu verhindern, wird man im Krieg Oeltankwagen eventuell nur noch unter Eskorte fahren lassen dürfen. Jedenfalls müssen Zivilbehörden und Ter D vorausdenkend die verschiedensten Sicherungs- und Polizeimassnahmen festlegen.

Auch geistig wehrhaft bleiben

«Geistige Landesverteidigung ist nicht bloss eine Angelegenheit der staatsbürgerlichen und nationalen Erziehung; sie soll vielmehr zur Bildung einer eigentlichen Geisteshaltung beitragen, zur Koordination aller Mittel und Kräfte, auf dass — über das Parteidenk, über politische Ansichten und über die sozialen Unterschiede hinaus — Einigkeit in der Meinung darüber herrscht, welches die Werte sind, die wir besitzen und denen wir treu bleiben wollen. Die geistige Landesverteidigung ist nicht Aufgabe der Militärs; im Rahmen der Armee soll der Geist nicht manipuliert und keine gedankliche Gleichschaltung angestrebt werden. Sicher hat die Armee auch ihren Beitrag an das Ganze zu leisten, indem sie uns das Vertrauen in uns selber, in unsere Mittel gibt; aber dies ist nur ein Kleines im Vergleich zu der grossen Aufgabe von grundlegender nationaler Bedeutung, die darin besteht, die Werte unseres Staates und seiner Einrichtungen, den Willen, diese zu verteidigen und zum Wohl der Allgemeinheit immer wieder zu verbessern, im Bewusstsein unseres Volkes tief und unauslöschlich einzuprägen.»

Bundesrat Dr. Nello Celio in einem Vortrag